#### Second conseil d'école : mardi 19 mars 2019

#### **Etaient présents:**

Mme Gwenaëlle Biboud, adjointe aux affaires scolaires

Mme Danielle Claraz, DDEN

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux, enseignantes.

Mmes Chantal Favre et Jennifer Hoareau, ATSEM.

Mmes Vénaëlle Balme, Anaïs Cocq et Corinne Boyat, parents d'élèves élues.

<u>Excusées</u>: Mme Sandrine Chéry, Inspectrice de l'Education Nationale et Mme Marie-Laure Durand, ATSEM.

# 1. Les effectifs pour la rentrée 2018/2019 : premières prévisions

## **Actuellement** : A l'école des Grillons :

- \* Classe des petits de Sandrine Berthet : 25 petits-moyens (21ps + 4 ms) (1 arrivée en ps)
- \* Classe des moyens grands de Véronique Blanc : 26 enfants avec 16GS + 10MS (2 arrivées en GS)
- \* Classe des moyens grands d'Isabelle Heurtaux : 13GS + 12MS = 25 enfants (1 arrivée en GS)
- → Au total **76 enfants (moyenne de 25,3)** contre 75 les 2 dernières années, **82** il y a 3 ans, et **86** il y a 4 ans.

#### <u>A l'école de la Croisette</u> :

31 PS, 28 MS et 29GS soient 99 enfants soit une moyenne de 24,5 sur l'école.

Pour nos 2 écoles maternelles, nous accueillons **175 enfants** avec une moyenne de **25 pour les 7 classes, comme l'année dernière aux mêmes dates.** 

## Rentrée 2019/2020 :

Les inscriptions sont actuellement closes en mairie. A l'heure actuelle nous avons 40 inscriptions d'enfants nés en 2016 (avec 1 MS), dont 8 enfants « recensés » mais qui ne sont pas encore inscrits. Il devrait donc avoir 48 enfants inscrits pour nos deux écoles maternelles, ce qui porterait la moyenne des classes à 22 enfants, donc en baisse par rapport à cette année. Les répartitions entre les 2 écoles maternelles se feront début juin en fonction de la sectorisation en vigueur.

# 2. Nos projets pédagogiques et sportifs en cours ou à venir :

#### **Projets sportifs:**

- <u>Cycle lutte</u> au Dojo pour les moyennes et les grandes sections tous les **mardis** et **jeudis** matins de janvier avec l'intervention de **Mélissa Valette**, éducatrice sportive de la mairie, le jeudi matin. Pour les petites sections, Mélissa nous a proposé une progression autour du jeu collectif des déménageurs.
- <u>Sortie raquette et luge</u>: a eu lieu le jeudi 24/01/2019 pour les 2 classes de MS/GS et jeudi 14/2/19 pour les petites sections avec la présence de nombreux parents et personnes encadrantes, sans oublier Christophe Moulin, accompagnateur de moyenne montagne. Merci à toutes et à tous sans qui nos sorties ne pourraient pas avoir lieu.
- Sortie ski des GS suite au concours de dessins remporté : vendredi 8/02/2019 au Super Collet. Gratuité totale de la journée : car + matériel + forfaits + présence de moniteurs.
- <u>Cycle gym</u> au gymnase : tous les jeudis, cette année, du jeudi 7 mars au 11 avril 2019 soient 6 séances. C'est une grosse organisation avec la présence obligatoire d'une dizaine de parents ou personnes bénévoles, qui restent toute la matinée au gymnase, pour aider les 3 enseignantes à encadrer nos ateliers, avec les 3 classes qui se succèdent. Un grand merci à tout le monde sans qui ce cycle gymnastique ne pourrait pas avoir lieu. La classe des petites sections accueille les enfants les plus grands des 2 crèches « Pomme de Reinette » et « Pomme d'Api » tous les jeudis matins de 9h à 9h40 dans le cadre d'un échange petite enfance. Pendant notre cycle au gymnase, Mélissa Valette est présente le lundi matin et nous propose des jeux de coopération aux petites sections et d'orientation aux 2 classes de MS/GS. Nous remercions la mairie qui a organisé le nettoyage de tout le matériel de grosse motricité avant notre cycle gymnastique et nous leur demandons s'il est possible de repeindre le sol du local de stockage du matériel.
- La rencontre sportive « <u>La mat s'éclate</u> » au stade Henri Dujol d'Albertville, cette année, aura lieu <u>le</u> <u>jeudi 20 juin 2019</u> avec la participation des 3 classes.
- Thierry Bonnal renouvelle ses <u>3 séances d'initiation à l'escalade</u>, en mai, pour les 2 classes de MS/GS et nous le remercions de cette intervention bénévole. Dates prévues : **les 7, 14 et 21 mai 2019**

 <u>Piscine</u>: les séances de natation auront lieu en juin, l'après-midi. Le départ de la 1<sup>ère</sup> classe se fera à 13h35 précises!

Nous espérons que nous ne serons pas en manque de parents agréés... Merci aux parents qui se sont déjà inscrits aux sessions d'agrément, si d'autres parents désirent le faire, merci de vous inscrire auprès de la directrice. Cette année, si nous manquons de parents agréés nous annulerons les 2 séances dans un souci de sécurité.

Un agrément pourrait avoir lieu à la piscine de La Rochette (test de nage sur 50m, un mannequin à sauver et des jeux conçus pour la découverte du milieu aquatique) s'il y a un grand nombre de parents à agréer. Nous vous tiendrons informés. La classe de PS ira pique-niquer et se baigner à la piscine (pataugeoire) le dernier jour d'école, le vendredi 5/07/19.

## Projet en lien avec le projet d'école :

# **Spectacles et sorties** :

- <u>Vendredi 7 décembre 2018</u> : lecture de 2 contes sur Boucles d'or et Pierre et le loup par les élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> de Mme **Céline Morestin**. Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de notre échange « maternelle-collège ».
- Mardi 18/12/2018 : Venue du père-Noël à l'école et goûter de noël offert par les petites sections.
- Vendredi 21/12/2018 : film offert par la municipalité « L'apprenti père-Noël 2 » à la salle polyvalente.
- Mardi 5/02/2019 : sortie cinéma « Jean Renoir » de Pontcharra : « Minuscule 2 ». Bénéfices du loto des galettes.
- Mardi 5/03/2019 : carnaval à l'école avec un défilé dans La Rochette avec les enfants des écoles la Neuve et la Croisette. L'après-midi est travaillée.
- Jeudi 14/03 et mardi 19/03/2019 : dernier accueil des 3 classes à la médiathèque par Guillaume, responsable du secteur musique, qui nous a donc proposé tout naturellement des animations musicales.

#### Activités à venir :

- Après-midi intergénérationnelle (BVVG): Vendredi après-midi 22/03/19. Un atelier « grumaillage » de noix est proposé aux GS de notre école par l'association BVVG avec une participation du musée des forges de Pinsot pour le prêt de matériel. Transmission du patrimoine savoyard avec des ateliers « retraités et enfants de maternelle ». Projection d'un petit film sur les noix, suivra un petit concert d'accordéon et un goûter sera proposé aux enfants.
- Vendredi 29/03/19: sortie scolaire à Moulin Guitare à la Bâtie Divisin où des activités musicales de grande qualité seront proposées aux enfants de maternelle. En lien avec notre projet pédagogique musical « Pierre et le loup ». Sortie à la journée.
- Vendredi 5/04/2019: spectacle « Pierre et le loup » de la compagnie Coline de Montpellier à la salle polyvalente avec les enfants des 2 écoles maternelles. Spectacle sera filmé. Les collégiens de la classe de Mme Morestin sont invités au spectacle pour fêter nos 10 ans de travail ensemble!
- Représentation théâtrale: « le défi de Perrault » de la Compagnie « Dernière Minute » des Hautes Alpes. Un conte à la Perrault avec des variantes où des personnages de Molière s'invitent... Rencontre théâtrale à l'état de projet pour l'instant et pour lequel une demande de subvention a été demandée pour le prochain budget municipal. Projet qui s'inscrirait dans la liaison GS/CP puis que deux représentations seraient programmées: une pour les GS/CP/CE1 et une seconde pour les CE2/CM1/CM2... on aimerait inviter les collégiens qui travaillent aussi sur les contes. A suivre...
- <u>Vendredi matin 24 mai 2019</u>: seconde rencontre autour des contes avec les élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> de Mme Céline Morestin. Date à confirmer.
- <u>Le décloisonnement</u>: Mme Heurtaux informe qu'elle a arrêté ses séances de relaxation yoga et qu'elle propose désormais une découverte des langages du monde. Mesdames Blanc et Berthet proposent des acticités de phonologie, de langage et de production de textes. Le vendredi après-midi, les GS participent à des jeux de société et des activités de jardinage.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) prennent fin aux vacances de printemps.

#### 3. La sécurité et les travaux :

- Le Plan Vigipirate est toujours d'actualité dans les écoles. Les parents sont invités à être à l'heure pour que les portes soient refermées au plus vite. Madame l'Inspectrice a demandé aux enseignantes et aux directrices d'être très vigilant pour l'accès aux écoles. La police municipale nous a demandé de fermer tous les portails même pendant la pause de midi.
- Visite de l'école par les DDEN le 12/03/2019. Elles ont été accueillies par la directrice. Visite qui s'est bien passée. Nous avons évoqué l'absence d'eau chaude dans les toilettes des adultes (est-ce possible d'installer un chauffe-eau ?) ainsi que le manque de place dans notre école ; cuisine trop petite pour manger à plusieurs lors de la pause méridienne, pas de salle de réunion et peu d'endroits de stockage. Notre demande pour les années à venir : un module d'extension comme la BCD en 1992 serait à prévoir (vers la cuisine et le mur extérieur de nos réserves) ou alors un algeco... réflexion à poursuivre.
- <u>Alerte Sécurité</u>: la première a eu lieu au premier trimestre. La seconde va être programmée avec les services techniques, seule la directrice sera prévenue. Personne ne sera averti pour la dernière. Alerte confinement a eu lieu le jeudi 13/12/2018 avec la présence de deux gendarmes et du policier municipal et de La Rochette. Le rapport est en cours de rédaction et sera transmis à Madame l'Inspectrice de circonscription, Mme Sandrine Chéry.

## Les travaux pour la municipalité :

<u>Les réalisations</u>: remplacement des porte-manteaux de toute l'école. Les bouches d'égout ont été nettoyées la semaine dernière par deux agents des services techniques que nous remercions (énorme flaque d'eau vers la classe des petits). Une information a été donnée dans les 3 classes par un agent pour que les enfants n'y jettent plus les cônes et les épines des arbres. Plusieurs devis ont été demandés par la municipalité pour l'installation d'alarmes intrusion.

Nous remercions la municipalité pour la réalisation des travaux effectués dans notre école.

## Nos demandes de travaux à la municipalité :

- <u>Cour de l'école</u>: prévoir le vernissage des boiseries de la façade de la bibliothèque pour finir la rénovation extérieure. Vérifier les branches des sapins, certaines ont été fragilisées avec les deux épisodes de vents violents. Prévoir de repeindre les marelles de la cour.
- Salle de motricité: nous demandons l'enlèvement du meuble TV pour faire don de l'écran plat de notre école à nos aînés. Prévoir la remise en état du mur et la pose d'une nouvelle étagère. Concernant les salles sportives, nous remercions les agents d'entretien qui ont nettoyé tout le matériel de grosse motricité du gymnase de la Seytaz avant le début de notre cycle gym. Est-ce possible de repeindre le sol du lieu de stockage du matériel au gymnase?
- Atelier entre les deux classes : un store électrique défectueux. Lavabos et éviers bouchés.
  Couchettes à réparer, mobilier à enlever pour stockage.
- Ménage de printemps (vacances de Printemps): le nettoyage des sols de l'école ainsi que du mobilier auront lieu, comme d'habitude, à cette période, en accord avec les services techniques et la directrice. Une demande de matériel leur a été adressée (rotowash et petit karsher) pour que le ménage commence bien le lundi matin 15 avril et nous solliciterons leur aide pour déplacer le mobilier. Nous avons fait une demande (budget 2019) pour avoir un nettoyeur à vapeur pour notre école. Nettoyage très efficace et sans produit.

## 4. Divers:

- <u>Le loto des galettes des rois</u>: grâce à la vente des cartons, le bénéfice de cette opération a été de 710€, ce qui nous a permis de financer intégralement la sortie au cinéma « Minuscule 2 » (les entrées et les 2 cars) le mardi 5/02/2019 au cinéma Jean Renoir de Pontcharra. L'équipe des Grillons remercie tous les participants!
- <u>Inscription des élèves de GS au CP</u>: Une demande de dérogation est obligatoire pour les enfants des communes extérieures pour une inscription au CP (cycle2), sauf pour les enfants rochettois et d'Etable suite à la fusion de nos deux communes...pour notre nouvelle commune Valgelonla Rochette. Les inscriptions auront lieu prochainement auprès de la directrice, Mme Alice Orsati à l'école élémentaire la Neuve.

# Rappel de la procédure des agréments :

- Les parents choisissent la date et le lieu d'agrément et demandent à la directrice de les inscrire informatiquement à la session
- Agrément valable 5 ans au lieu des 10 ans auparavant
- Pratiquer le sport pour lequel on demande l'agrément, la question vous sera posée au début de la session
- Venir avec le matériel demandé sur le site d'inscription
- Au début de la session le conseiller pédagogique vous fera signer un document où vous attesterez sur l'honneur que vous ne faites l'objet d'aucune condamnation ou mesure administrative qui vous interdise d'intervenir auprès d'enfants mineurs. L'Education Nationale vérifiera auprès de l'administration judiciaire.
- En devenant parent agréé, vous devenez « un adjoint » d'un enseignant et vous êtes donc soumis au devoir de réserve avec une neutralité politique, religieuse et syndicale.
- Création d'un site internet pour l'école des grillons... au stade d'essai...
  http//lesgrillons.toutmonécole.fr

Nous rappelons aux parents qu'il est interdit de publier les photos qu'ils auront pu prendre lors des sorties scolaires ou spectacle sur les réseaux sociaux.

- <u>Le pont de l'ascension</u>: toutes les écoles de la Savoie ne travailleront pas le vendredi 31 mai. Pour l'instant, on ne sait pas si le mercredi 29/5 sera travaillé. **Retour en classe le lundi 3/06/2019**.
- Tout changement d'adresse, de numéros de téléphone... doit être signalé au plus vite à l'école et également à la mairie pour les enfants fréquentant les services périscolaires (cantine et garderie) et ce afin que nous puissions vous joindre facilement en cas de nécessité.
- Merci à Gaël, le papa de Nathan de GS qui a proposé du mobilier aux 3 écoles de La Rochette suite au déménagement de son entreprise. Le mobilier a été stocké dans l'ancienne salle des fêtes.
- Merci de prévenir discrètement les enseignantes si le retour des poux et/ou de lentes a lieu dans la chevelure de votre enfant. Merci d'attacher les cheveux longs de vos enfants et de contrôler régulièrement la chevelure de votre enfant en pensant à la lavande.
- <u>Epidémie de rougeole</u>: pensez à bien vérifier vos rappels (enfants et parents car avant 1980, la vaccination n'était pas obligatoire)